



CONFÉRENCE EN LIGNE SUR LA LUTTE CONTRE LES COMMUNICATIONS TERRORISTES :

Propagande terroriste, provocation
publique, recrutement et radicalisation

PROGRAMME

31 janvier – 1 février 2023

Conseil de l'Europe, Strasbourg

Palais de l'Europe Room 6

Introduction

La Stratégie antiterroriste du Conseil de l'Europe (2018 - 2022) prévoit l'élaboration d'orientations à l'intention des États membres sur des programmes et autres mesures nationales visant à prévenir la diffusion d'éléments de communication de nature terroriste - provocation publique, propagande, recrutement, entraînement et radicalisation menant au terrorisme - et à faire en sorte que les États membres continuent à anticiper les évolutions de cette menace.

Contexte

En raison de l'omniprésence de la technologie moderne de l'internet, pratiquement tous les terroristes utilisent des plateformes et des technologies en ligne pour le recrutement, l'entraînement, la radicalisation, la provocation publique, la propagande ou pour planifier, préparer et exécuter des attaques. Ce phénomène continue d'évoluer avec l'apparition de nouvelles plateformes et de nouveaux services, ce qui permet aux acteurs terroristes de trouver des moyens nouveaux et innovants d'exploiter les capacités offertes par ces technologies.

Ces technologies peuvent être utilisées par les acteurs terroristes de nombreuses façons, mais deux tendances principales se dégagent : les canaux et groupes fermés, qui sont principalement destinés à faciliter la communication et le partage d'informations, ainsi qu'à coordonner et à planifier des attaques, et les forums publics, où les acteurs terroristes peuvent atteindre un public plus large afin de promouvoir leurs idéologies terroristes ou de recruter de nouveaux adhérents.

Comme ces technologies favorisent la création de réseaux de communication décentralisés, les groupes terroristes à

Pour cette conférence en ligne, le Comité du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme (CDCT) a pris la décision de fusionner deux points de la Stratégie dans le but de contrer et de prévenir ces phénomènes dans les sphères en ligne et hors ligne, et de combler le fossé entre la recherche et la pratique dans ces domaines complexes et interdépendants.

petites cellules et les acteurs isolés peuvent communiquer et échanger avec une relative facilité. Ces réseaux et acteurs peuvent alors amplifier et normaliser les idéologies et les sentiments qui normalisent les points de vue extrémistes violents et peuvent inspirer ou encourager d'autres personnes à commettre des attentats terroristes.

L'utilisation généralisée des technologies de cryptage place souvent les responsables du maintien de l'ordre et du renseignement dans une position désavantageuse lorsqu'il s'agit d'intercepter ces communications, ce qui nécessite souvent une coopération minutieuse avec les entreprises du secteur privé et d'autres groupes afin d'établir des moyens efficaces de partage des preuves et des informations électroniques d'une manière qui soit compatible avec le droit à la vie privée et la protection des données.

Par conséquent, le Conseil de l'Europe s'efforce d'améliorer la coopération entre les services répressifs et le secteur privé afin d'empêcher les terroristes d'abuser des plateformes en ligne, y compris les réseaux sociaux, tout en veillant à ce que des garanties adéquates soient en place pour les protections essentielles des droits humains, telles que la liberté d'expression.

Premier jour – 31 janvier 2023

Remarques d'ouverture

10:00
–
10:15

Mme. Päivi Kairamo, Ambassadrice pour la coopération antiterroriste, Ministère des Affaires Etrangères de Finlande, Service juridique, et Présidente du Comité du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme (CDCT)

Session I: Radicalisation conduisant au terrorisme : Dimensions en ligne et hors ligne

Modératrice :

Mme Päivi Kairamo - Ambassadrice pour la coopération antiterroriste, Finlande

10:15
–
11:15

Dr Sharri R. Clark – Conseillère principale sur le Cyber et la lutte contre l'extrémisme violent, Département d'Etat des Etats-Unis

M. Umar Abubakar – Centre de lutte contre le terrorisme, Bureau du Conseiller à la Sécurité Nationale, Présidence, Nigéria, Co-président du GCTF CVE Groupe de travail

Prof. Noemie Bouhana – Professeur de sciences criminelles et de lutte contre l'extrémisme, University College London

Mme Annukka Kurki – Save the Children (Finlande)

pause

Session II: Narratifs terroristes et incitation publique à commettre des attaques terroristes : Prévention et réponse

Modérateur :

Ambassadeur Christian Meuwly - Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe

11:30
–
12:30

Dr Charlie Winter – ExTrac and Chercheur associé, Centre international pour la lutte contre le terrorisme (ICCT)

CDR Salvatore Murolo - Coalition Globale contre Daech, Cellule de communication

Ms Charlotte Mariën – Chargée de mission, Commission européenne

Mme Thawab Glynn & Mme Cindy Schaefer – Relations avec les services répressifs, TikTok

déjeuner

Session III: Prévenir et entraver le recrutement de terroristes

Modératrice :

Mme Ileana Visoiu - Ministère de la Justice, Roumanie et ancien Président du CDCT

14:30
–
15:45

M. Roger Noble – Ambassadeur pour la lutte contre le terrorisme, Australie, Co-président du GCTF CJ-ROL Groupe de travail

Mme Julia Ebner – Chercheur senior, Institut pour le dialogue stratégique (ISD)

Mme Sian Hutchinson – Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies

Mme Carolina Rocha da Silva – Moonshot CVE

pause

Session IV: Prévention de la prolifération d'éléments matériels relatifs à l'entraînement terroriste

Modérateur :

M. Nicola Piacente - Vice-président du CDCT, Procureur en chef, Bureau du Procureur, Gènes

16:00
–
17:00

Mme Elizaveta Busygina – Agent chargés des enquêtes et investigations numérique, Equipe d'enquête pour promouvoir la reddition des comptes pour les crimes commis par Daech/EIIL (UNITAD)

M. Jakob Guhl – Institut pour le dialogue stratégique (ISD)

Mme Gülden Neslihan Kesici – Département Antiterrorisme, Police Nationale de Türkiye

Deuxième jour – 1^{er} février 2023

Session V: La criminalistique numérique et les preuves électroniques dans la lutte contre le contenu terroriste en ligne

14:30

–

15:30

Modérateur:

M. Pedro Verdelho – Chair, Conseil de l'Europe Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY)

Mr Larry Schneider – Chef adjoint, Section de lutte contre le terrorisme, U.S. Department of Justice
M. Manuel Eising – Conseillère juridique, Unité Antiterrorisme, OSCE
Mme Natalie Mand – Bureau du Procureur général fédérale, Allemagne
M. Alberto Ferraresso – EUROPOL, Unité de signalement Internet (Internet Referral Unit, IRU)

pause

Session VI: Renforcer les mécanismes des droits humains et de l'état de droit dans la lutte contre les contenus terroristes en ligne

15:45

–

16:45

Modérateur:

Ambassadeur Petr Válek – Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire et Représentant permanent de la République tchèque auprès du Conseil de l'Europe

Dr Nagham El-Karhili – Chef des programmes et partenariats, Global Internet Forum to Counter Terrorism (GIFCT)

Mme Maygane Janin – Responsable des politiques, Tech Against Terrorism

Dr Krisztina Huszti-Orban – Conseillère droit de l'homme, Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies

Dr Katy Vaughan – Co-présidente du Réseau consultatif de l'Appel de Christchurch, Université de Swansea

16:45

–

17:00

Remarques de clôture

La Conférence

La conférence en ligne couvrira un éventail d'activités terroristes en ligne et hors ligne, en se concentrant principalement sur les actes de communication et les efforts déployés par les groupes terroristes pour recruter et obtenir un soutien parmi leurs cibles, ainsi que sur ceux visant à fournir les moyens et le savoir-faire nécessaires à la perpétration d'attaques terroristes.

Parmi les intervenants figureront des praticiens des secteurs public et privé ainsi que des experts en matière de lutte contre le terrorisme. La conférence bénéficiera également de la participation d'experts universitaires afin de promouvoir un discours intersectoriel et l'échange de bonnes pratiques pour relever ces défis.

Pour préparer cette conférence, le Conseil de l'Europe s'appuiera sur les travaux antérieurs et actuels réalisés dans ce domaine par la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme des Nations Unies (ONUDECT), Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies (UNOCT), le Global Internet Forum to Counter Terrorism (GIFCT), le Global Counterterrorism Forum (GCTF), et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Aperçu des sessions

Session I: Radicalisation conduisant au terrorisme : Dimensions en ligne et hors ligne

La session I visera à fournir aux participants une vue d'ensemble des principaux problèmes et défis liés à la communication terroriste. À ce titre, elle examinera les formes d'engagement en ligne et hors ligne, ainsi que les nouveaux moyens par lesquels les acteurs terroristes cherchent à diffuser leur idéologie et des éléments de propagande, ainsi qu'à rallier des personnes à leur cause.

Session II: Incitation publique à commettre des attaques terroristes : Prévention et réponse

Cette session examinera la manière dont les différents États abordent la question des individus qui cherchent à inspirer des actes de terrorisme, ou à encourager ou inciter d'autres personnes à en commettre. Plus précisément, la session examinera les seuils légaux dans différentes juridictions permettant d'enquêter sur et/ou de poursuivre des personnes qui pourraient chercher à inciter des activités terroristes, ainsi que les systèmes d'alerte

potentiels et les mécanismes de réponse rapide déployés avant une attaque terroriste.

Session III: Prévenir et entraver le recrutement de terroristes

Cette session traitera de la manière dont les terroristes cherchent à recruter et à endoctriner de nouveaux membres dans leur organisation et examinera des approches viables pour empêcher une série d'acteurs terroristes d'accroître le nombre de membres de leurs groupes. Un accent particulier sera mis sur les différentes stratégies de recrutement en fonction de divers facteurs, tels que leur structure organisationnelle et leur capacité financière, la démographie locale ou internationale, ainsi que la tendance croissante au ciblage de groupes spécifiques (par exemple les enfants), ou à travailler dans des environnements spécifiques (par exemple, dans les prisons).

Session IV:

Cette session examinera les risques présentés par le contenu destiné principalement à entraîner des acteurs terroristes potentiels ou à leur fournir des informations opérationnelles clés à afin de leur permettre de commettre des actes terroristes. En outre, la session examinera les risques potentiels posés par les nouvelles technologies, telles que la réalité virtuelle ou les plateformes de jeux, et la manière dont elles peuvent être utilisées par des acteurs terroristes pour préparer, coordonner ou planifier des activités terroristes.

Session V: La criminalistique numérique et les preuves électroniques dans la lutte contre le contenu terroriste en ligne

Les agences du maintien de l'ordre et les entreprises technologiques ont recours à la criminalistique numérique pour recueillir et partager des éléments de preuve relatifs au contenu en ligne ou des réseaux sociaux. La session examinera les moyens de surmonter les principaux défis dans ce domaine et les techniques criminalistiques dont disposent les acteurs des secteurs privé et public pour faciliter l'identification, le recueil et la préservation des preuves numériques en vue de leur utilisation dans des procédures pénales.

Session VI: Renforcer les mécanismes des droits humains et de l'état de droit dans la lutte contre les contenus terroristes en ligne

Cette session explorera la question primordiale de la nécessité de respecter les droits humains dans le contexte de l'application de mesures antiterroristes, telles que le retrait et la suppression de contenu dangereux. Elle examinera certaines des orientations et des bonnes pratiques disponibles dans ce domaine et explorera les moyens et les mesures dont disposent les États pour faciliter une coopération efficace avec les entreprises technologiques et encourager une approche conforme aux droits humains dans la lutte contre le contenu terroriste en ligne.